



Éditorial

Parmi ceux qui ont été "colons" en séjours de vacances, nombreux sont ceux qui ont gardé un souvenir ému de cette expérience. C'était un moment essentiel dans leur vie d'enfant, avec la découverte de la vie en collectivité, et tout l'apprentissage que cela nécessitait, pour la première fois, souvent, loin des parents. C'était, à bien des égards, l'occasion aussi de se découvrir soi-même !

Cette expérience est d'autant plus riche quand elle bénéficie de la réflexion d'une équipe d'animateurs soudée autour d'un projet pédagogique, qui a su mettre en place un fonctionnement et réaliser des activités centrées sur l'épanouissement personnel, dans une vie de groupe harmonieuse. Nombre de ces animateurs, comme Monsieur Jourdain, savent concrétiser (sans pour autant se gargariser de grands mots) les concepts de sociabilisation et de développement de la citoyenneté !

Aujourd'hui, dans un climat sociétal souvent difficile, les "colos" et les "camps d'ados" restent des leviers éducatifs essentiels pour cette éducation à la citoyenneté.

Et pourtant, avec les conditions économiques difficiles que nous vivons, ils pourraient être une des cibles en matière de restrictions budgétaires, notamment pour les collectivités locales.

Une récente étude de l'OVLEJ (Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes) a montré que :

"les inégalités économiques se sont accrues, au préjudice des enfants des familles à revenu moyen. Quand celles-ci n'ont pas accès au comité d'entreprise qui contribue au financement des séjours collectifs ou ne vivent pas dans une commune qui soutient les départs, elles rencontrent des difficultés croissantes à faire partir leurs enfants en vacances collectives".

Sacrifier ces formes de loisirs éducatifs sur l'autel de la rigueur budgétaire serait une erreur grave en matière d'éducation et de prévention. Si nous devons nous adapter à des réalités difficiles, soyons plutôt créatifs pour proposer aux familles, de façon attractive, des séjours plus abordables, moins portés sur les activités coûteuses, mais plus centrés sur la joie de découvrir, partager et se réaliser ensemble.

Nous nous engageons dans ce chemin, portés, nous aussi par nos souvenirs d'enfants et d'animateurs attentifs.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,




Marc GUILLEMOT
Directeur général

À propos des rythmes scolaires

Au sein de son projet sur la refondation de l'école, le ministre de l'Éducation Nationale a décidé le retour à la semaine de 4,5 jours. Derrière cette décision, se joue en réalité un débat qui porte sur la répartition des contenus d'enseignement sur une année scolaire plus équilibrée. Centré sur la question du bien-être des enfants depuis des années, l'ifac entend bien prendre toute sa place dans l'offre éducative qui devra se renouveler autour de ce sujet. D'ores et déjà, nous avons consulté quelques acteurs directement concernés par la réforme :

- De nombreux enseignants nous font part de leur satisfaction sur cette demi-journée supplémentaire qui leur donnera plus de temps pour les apprentissages et plus de latitude dans l'organisation de la classe. Mais ils soulèvent aussi des interrogations sur l'organisation générale, sur leur temps de travail, sur leur rôle après quinze heures, ou encore sur les programmes eux-mêmes. Sur ce dernier point, certains appellent de leurs vœux une simplification des programmes pour se concentrer sur l'essentiel et sur les apprentissages fondamentaux.
- Côté collectivités locales, les élus s'attèlent à une équation à plusieurs inconnues : réorganiser les accueils de loisirs le mercredi, revoir l'affectation des locaux, réorganiser les transports scolaires, prévoir un temps de cantine supplémentaire le mercredi, et probablement organiser, seuls ou avec l'école, les trois quarts d'heure après que la cloche a sonné, probablement à 15h45, pour qu' *"aucun enfant ne soit hors de l'école avant 16h30"*. Immanquablement, l'exécution du projet aura des conséquences sur les comptes publics, sur l'emploi et sur l'organisation des activités culturelles, sportives ou récréatives.
- Pour les parents, le questionnaire porte essentiellement sur la nouvelle organisation du temps de leur(s) enfant(s). Si les rythmes et la réforme semblent acceptés, restent à mesurer les impacts sur l'organisation entre vie professionnelle et vie familiale ? Qui va récupérer les enfants le mercredi ? Que feront-ils après l'école ? Qui prendra en charge cette nouvelle heure ?
- Les partenaires de l'école enfin se sentent très concernés par cette réforme. L'éducation non formelle va devoir se réinventer autour de l'école pour l'accompagner dans ce projet. La réforme en l'état aura un impact direct de 10 à 15% sur le temps de travail annuel du personnel d'animation qui travaille le mercredi. Dans certains cas, ce temps pourra être redistribué sur de l'accueil périscolaire ou sur le temps complémentaire après l'école. Pour d'autres, c'est une diminution du temps de travail qui se profile et qu'il va falloir gérer socialement.

Nous le constatons dans toutes nos rencontres, les questions soulevées par cette décision sont d'une telle importance, que la réflexion et la concertation doivent se poursuivre, avec l'ensemble des acteurs concernés, afin que toutes les scénarii puissent être sereinement étudiés. L'annonce du Chef de l'État, le 20 novembre, précisant que la réforme des rythmes scolaires "s'étalera sur deux ans" semble s'inscrire dans cette dynamique.

Conformément à sa vocation, l'ifac se tiendra aux côtés du ministère, des collectivités locales, des écoles et des parents pour accompagner au mieux ce changement. Dans l'intérêt des enfants, notre devoir sera de proposer aux enfants un projet le plus complémentaire possible de l'enseignement public. Réactifs, nous sommes d'ores et déjà en mesure d'accompagner les communes dans leur réflexion sur la mise en œuvre de la réforme et dans l'analyse des coûts induits.

Pour plus d'informations sur la réforme :

<http://www.service-public.fr/actualites/00874.html>

Le bafa, une école de citoyenneté et d'engagement

Dans les souvenirs des anciens "colons" ou des habitués des accueils de loisirs, plus que les activités pratiquées ou même les copains, il y a l'animateur. Il a marqué. Parfois déçu. Mais, le plus souvent, il a été une référence et un modèle. Il a pu être également l'initiateur d'un intérêt ou d'une passion pour une activité sportive, culturelle ou artistique.

Les "bons" animateurs sont ceux qui savent donner du sens aux temps libres de l'enfant et des jeunes. En faire des temps de découvertes, de jeux et de joies où l'enfant peut se découvrir, découvrir les autres et le mieux vivre ensemble. Des temps, parfois aussi, où l'enfant peut ne rien faire, rêver et se retrouver. Tout cela, en n'oubliant pas qu'à tous les instants, ils sont les garants de la sécurité matérielle et affective des enfants.

L'animateur est la clef de voûte de ces entités éducatives que sont les accueils collectifs de mineurs ; mais les qualités relationnelles et humaines ne suffisent pas. Il faut une qualification. On ne naît pas animateur, on le devient et ça s'entretient.

Aussi depuis la création du premier diplôme de moniteur de colonies de vacances en 1946, en passant, en 1973, par celle du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, jusqu'aux diplômes professionnels de l'animation, la formation des animateurs du temps libre des enfants et des jeunes s'est structurée et développée, en lien avec un cadre réglementaire mais aussi pédagogique de plus en plus précis.

Apprendre à animer.

Les enjeux de la formation sont importants pour les enfants et les jeunes, pour leurs familles, pour les organisateurs (municipaux ou associatifs), et pour les futurs animateurs. Il faut donner à ces jeunes animateurs des cadres de réflexion et des outils qui leur permettront de se situer en acteurs responsables. Majoritairement, les stagiaires sont jeunes, très jeunes : 40% de nos stagiaires ont 17 ans, 40% ont 18 ans, 10% ont 19 ans et 10% plus de 19 ans.

La conception de l'ifac en matière de formation des animateurs repose sur quelques principes simples :

L'animation, c'est sérieux : il faut sensibiliser à l'importance de la mission éducative des animateurs et responsabiliser à la sécurité des publics et au respect des réglementations.

L'animation, c'est réfléchir : il faut donner les moyens aux futurs animateurs de faire leurs propres choix en matière de pédagogie à mettre en œuvre avec les enfants ou les jeunes. Pour nous, les pédagogies ne sont pas des vérités formatées qu'il faudrait inculquer mais plutôt des démarches à choisir, à adapter et à intégrer.

L'animation, c'est agir : les stagiaires doivent avoir des outils concrets pour mener des animations dès leurs premières expériences. Ensuite, ils pourront développer leurs pratiques, adapter et innover.

Au delà de l'articulation entre des temps théoriques (il ne s'agit pas d'un "topo" du formateur mais d'un travail de réflexion des stagiaires que les formateurs accompagnent, complètent et parfois recadrent) et des temps pratiques (les stagiaires sont mis en situation d'animations qu'ils préparent et mènent pour leurs collègues), les stages permettent l'apprentissage du travail de groupe et d'une vie en collectivité basée sur le respect de l'autre et la laïcité.

Même si les stagiaires ont, pour le plus grand nombre, le point commun d'être jeunes, il y a une grande diversité des parcours de vie, des expériences et des motivations. Et les stages doivent permettre un accompagnement de chacun dans ses difficultés, ses progressions et ses remises en cause. Maîtrise de techniques d'animation, expériences vécues de l'animation mais aussi compétences à suivre des groupes, il est beaucoup demandé aux formateurs des différentes sessions de formation. Aussi, dans tous nos stages, nous veillons à respecter un taux d'encadrement d'un formateur pour dix stagiaires. Cela permet également de maintenir également une dynamique et un rythme se rapprochant le plus possible des situations d'animation.

Une formation de formateurs pour garantir un encadrement de qualité

Pour garantir la qualité de nos stages et la cohérence pédagogique dans l'application de nos principes, nous apportons un soin tout particulier au recrutement et à la formation des formateurs qui vont encadrer les différents stages.

Dans 70% des cas, les candidats à un engagement dans le cadre de la formation des animateurs sont repérés et proposés par nos formateurs. Pour les autres, il s'agit de candidatures spontanées de personnes attirées par la réputation de notre organisme.

Les candidats sont ensuite reçus pour deux entretiens de sélection : un entretien portant sur les expériences de l'animation, l'autre sur la motivation à faire de la formation. Ces entretiens ne sont pas de simples formalités : nous refusons certains postulants.

Ensuite, les futurs formateurs devront suivre un stage de formation de huit jours en internat. Chaque année, nous organisons 5 sessions de formation de formateurs accueillant 120 stagiaires. Ils vivront, sur un rythme intense, des mises en situation de formation, des temps de réflexion et d'analyse des pratiques. Ils seront suivis et accompagnés par des formateurs d'expérience qui, en fin de stage, décideront si le candidat peut faire parti de nos équipes. Il y a donc une réelle évaluation au long de ce cursus : environ 3 candidats sur 4 encadreront un stage, et 17% d'entre eux seront plus particulièrement accompagnés au cours de leur premier stage pour être en pleine situation de réussite. Pour tous, ce premier stage encadré sera de plus "probatoire".

Actuellement, notre équipe de formateurs compte 600 personnes (dont plus de 300 formateurs actifs en Ile-de-France) aux profils divers :

- 60 % de nos formateurs sont des animateurs professionnels ;
- 20 % sont des animateurs vacataires,
- 15 % sont des étudiants (dont une part importante en "Sciences de l'éducation" ;
- 5 % sont des enseignants.

Ils ont pour la majorité d'entre eux entre 19 et 35 ans. Il y a parité entre les femmes et les hommes.

Chaque année, nous organisons 8 à 10 week-end de formations continues pour nos formateurs. Formations de deux week-end pour devenir formateur bafd (le formateur doit avoir entamé le cursus bafd), formation de directeur de stage, formations à la communication interpersonnelle, aux techniques d'animation, aux effets des techniques de l'information et de la communication sur les comportements des enfants et des jeunes, ...

La journée d'Axel, stagiaire en formation générale bafa

L'éveil du matin se fait au rythme de chants et des petits jeux qu'apprend Axel. Après un point sur la vie quotidienne du stage, Axel part échanger et réfléchir sur la relation adulte-enfant avec un formateur dans un petit groupe de dix.

L'après-midi, il organise un grand jeu avec six autres stagiaires. Ils doivent y faire participer l'ensemble du groupe, non sans turbulence. Une fois son animation terminée, il endosse à son tour le rôle d'un enfant sur d'autres activités. En fin d'après midi, stagiaires et formateurs procèdent ensemble à une analyse de leurs prestations.

Le soir, un temps sur les addictions est mené par un formateur avec la méthode du "pour-contre". Le formateur présente un cas, pose une question et les stagiaires se répartissent des deux côtés de la salle, selon qu'ils soient pour ou contre. Axel apporte un argument pour. Un autre stagiaire un argument contre. À chaque proposition, les stagiaires peuvent changer de côté.

Une journée bien active pour Axel...



Des supports pédagogiques de qualité

Chaque stagiaire bafa ayant choisi un stage organisé par l'ifac reçoit en début de formation un **"guide du stagiaire bafa"** de plus de 200 pages dans lequel il retrouve les contenus abordés en stage, tant sur le plan de la réflexion pédagogique (apports en connaissance de l'enfant, réglementation, rôle de l'animateur pour la vie quotidienne et les activités, qualité de la relation adulte-enfant) qu'en matière de techniques d'animation (chants, jeux d'extérieur, grands jeux, techniques d'activités manuelles et d'activités d'expression, veillées et animations de grands groupes...).

Ce précieux guide (que les animateurs utilisent beaucoup ensuite, en "colo" ou en "centres de loisirs", si l'on en croit les retours de nos stagiaires en sessions d'approfondissement) est complété par les fiches et articles qu'ils peuvent consulter sur le site intranet qui leur est destiné : ils reçoivent en formation les codes d'accès valables plusieurs années.

Il en est de même pour les stagiaires bafd, qui reçoivent un "guide du directeur" de plus de 200 pages réunissant les apports essentiels pour assurer l'administration, la gestion, l'organisation de leur centre, mais aussi le suivi de la qualité pédagogique et du management de leur personnel. Sur leur espace intranet, ils retrouvent de plus de nombreuses références pour pouvoir consulter en permanence les informations actualisées nécessaires pour leur mission de directeur.

Un engagement pour l'accès de tous les enfants et les jeunes à des temps libres de qualité

Avec nos formateurs, qui rappelons-le, sont des praticiens de l'animation, et nos réseaux d'acteurs du terrain, nous menons une réflexion permanente sur les besoins des enfants et des jeunes et sur nos stages, pour toujours améliorer la formation des animateurs.

À côté des stages de perfectionnement traditionnels toujours bien actuels, "Animer la petite enfance", "Sports collectifs et jeux de pleine nature", "Création de jeux et animation de nouvelles activités (sur des supports multimédia)", nous proposons aussi des stages "Accueil de l'enfant porteur de handicap", "Environnement et développement durable", "Cuisine et repas de fêtes", "Sur l'air des comédies musicales", "Jeux de rôle et jeux du monde", ...

Grâce à nos exigences quant au recrutement et à la formation de nos formateurs, chaque stagiaire a les moyens d'être un "bon" animateur et de concrétiser un engagement pour l'accès de tous les enfants et les jeunes à des temps libres de qualité, un engagement sans lequel l'animation n'a pas de sens.

Le bafa et le bafd en quelques chiffres

Vers une pénurie d'animateurs ?

	bafa	bafd
2007	54 191	2340
2010	47 106	2 083
	- 13 %	- 11 %

Source : diplômes bafa et bafd délivrés par le Ministère chargé de la Jeunesse

Le nombre de diplômes délivrés par le Ministère est en diminution constante. Il y a une baisse préoccupante des participations à la seconde session théorique (approfondissements bafa et perfectionnement bafd). C'est à relier à des raisons financières, d'autant qu'il est possible d'encadrer sans le bafa (pour 20% maximum de l'effectif du séjour).

L'ifac, acteur majeur des formations bafa et bafd

En **2011**, l'ifac est le quatrième organisme de formation pour le nombre de stagiaires formés.

En **2012**, l'ifac sera sans doute le troisième organisme de formation : nous aurons formé plus de 11 000 stagiaires en bafa et 600 stagiaires en bafd.

Problèmes de coût ou sédentarisation ?

Il y a dix ans :

- **2/3** de nos stagiaires bafa et de nos stagiaires bafd se destinaient à l'animation de colonies de vacances.
- **2/3** de nos stages se déroulaient en internat.

Aujourd'hui :

- **2/3** des stagiaires se destinent à l'animation des accueils de loisirs sans hébergement.
- **2/3** de nos stages se déroulent en externat / demi-pension.

De plus en plus de stage hors vacances scolaires

Les stages se déroulant hors période de vacances scolaires connaissent un fort développement. En 2011, nous avons formé 500 stagiaires dans ce cadre en Île-de-France.



Le bafa ifac sur Facebook

Depuis décembre 2009, un groupe bafa animé par l'ifac existe sur Facebook. Comptant déjà 3500 membres, il s'est dynamisé ces derniers temps. C'est un espace d'échanges entre animateurs, directeurs, formateurs et futurs animateurs. On y trouve des informations sur l'actualité de l'animation, des liens vers des offres d'emploi, des jeux, des vidéos, des concours...

Le concours de la marionnette la plus "fun", organisé à la Toussaint a vu plus de 500 "j'aime" et 350 "partages". Il a été remporté par l'accueil de loisirs de Galluis dans les Yvelines ! (photo ci-contre)



Régulièrement, les stagiaires ouvrent en parallèle des groupes réservés à leur stage, pour rassembler leurs souvenirs communs, mais aussi continuer à se "ressourcer" de façon solidaire.

Démarche qualité AFNOR : premiers accueils de loisirs labellisés

La démarche "qualité" entamée depuis plus de deux ans par l'ifac, dans les accueils de loisirs, porte ses fruits :

Les premiers accueils associés à la démarche ont pu, après une première phase de diagnostic, mettre en place des plans d'amélioration, et vivre les premiers effets d'un changement dont peuvent profiter les enfants accueillis et leurs parents, mais aussi les animateurs dont la qualité du travail a pu être mieux reconnue.

Nous avons de plus la joie de féliciter les premiers centres labellisés en octobre :

- Boutigny-Prouais (28)
- Châteaufort, Neauphle le Vieux et Orgerus (78).

Pour la deuxième commission de validation, nous avons validé :

- Claretieres (38)
- Feucherolles (78)
- Mimet (13)

Cette démarche, qui concerne maintenant l'ensemble des centres gérés par l'ifac, fournit aux équipes un support technique qui permet de mieux réussir un accueil de qualité pour les enfants des collectivités qui nous ont accordé leur confiance.

D'autres communes ont fait appel à notre équipe "qualité" pour auditer les accueils de loisirs qu'elles gèrent directement : ici encore, la démarche a permis aux équipes de prendre conscience des points à améliorer, et de mettre en place des plans d'amélioration opérationnels.

Enfin, l'ifac a entrepris, avec l'appui de l'AFNOR, la création d'un **référentiel "engagement de service"** qui fera référence, dès sa publication en 2013, en matière de qualité des accueils de loisirs. L'obtention du certificat "engagement de service" sera une reconnaissance officielle qui valorisera mieux encore les actions éducatives.

École d'auxiliaires de puériculture d'Élancourt

Pour la première fois en France, une entreprise de crèche (la Maison Bleue) et une école de formation (l'ifac) ont ouvert en partenariat une école d'auxiliaires de puériculture à Élancourt (78). L'inauguration s'est faite en présence du Maire d'Élancourt, M. Fourgous, de la directrice générale de La Maison Bleue Antonia Ryckbosch et de Jean Epstein (psychosociologue). Françoise Sanchez dirige, depuis le 3 septembre, cette école de 25 élèves, qui accueille aussi un CAP Petite Enfance.

Nous souhaitons bonne réussite à toutes ces stagiaires.



Groupe de travail ACM (ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative)

L'ifac a été invité à participer au groupe de travail "comportements sexuels, intimité et affectivité dans les accueils collectifs de mineurs", réuni par Catherine Lapoix, sous-directrice en charge des politiques jeunesse.

Ce groupe de travail, animé par Jérôme Fournier (chef du bureau de protection des mineurs en ACM et des formations de jeunesse et d'éducation populaire) a pour but de proposer aux équipes pédagogiques des outils pédagogiques pour anticiper, puis gérer les situations problématiques qui pourraient survenir, dans ce domaine, et plus globalement pour les aider à poser un cadre éducatif clair.

Nous saluons cette initiative, tant pour l'intérêt pédagogique de cette approche, que pour la démarche mise en place en deux temps :

- Un premier temps qui vise à échanger, poser des constats et des apports de connaissances :
 - > Identification de la problématique (avec analyse des résultats d'une enquête de l'INJEP)
 - > Analyse des risques pour les enfants et les jeunes face à différentes situations problématiques (avec notamment participation de Gilbert Vila, pédopsychiatre, responsable du centre de victimologie des mineurs de l'Hôpital trousseau, sur l'accompagnement de victimes)
 - > Approche éducative et anticipée (éducation à la sexualité, prévention des violences sexuelles)
- Le second temps (en 2013) sera consacré à la rédaction d'outils pédagogiques à l'attention des équipes éducatives.

Renouvellement OPQF



Les formations professionnelles de l'ifac ont obtenu le renouvellement de leur certificat de qualification professionnelle (OPQF) jusqu'à 2016.

Ce certificat atteste de la qualité de nos formations, notamment au regard des questionnaires de satisfaction remplis par les structures bénéficiaires de nos formations.

Cette certification s'intègre pleinement dans la démarche qualité que nous voulons impulser sur l'ensemble de nos actions.

Directeur de la publication :
Marc Guillemot

Coordination du comité de rédaction :
Jean-Charles Thélot

Maquette :
Service communication de l'ifac

